

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 89 (1963)
Heft: 17

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES CONGRÈS

Congrès d'histoire des sciences et de la technique

Schaffhouse, 28 septembre - 2 octobre 1963

Les membres de la SIA sont invités à participer à ce congrès, organisé par la « Deutsche Gesellschaft für Geschichte der Medizin, Naturwissenschaft und Technik » et la « Verein Deutscher Ingenieure ».

Le programme prévoit plus de quarante conférences, dont celle du professeur Dr J. Ackeret, de Zurich, sur « Léonard Euler et la technique », des discussions et des visites, dont celle des usines de la Georg Fischer S.A.

On peut se procurer le programme et les invitations au secrétariat VDI, Hauptgruppe Technikgeschichte, 4 Düsseldorf 10, Postfach 10 250.

CARNET DES CONCOURS

Palais des congrès, à Lugano

Ouverture

Le « Consortium Palais des Congrès » ouvre un concours de projets, conformément aux principes de la S.I.A. et de la F.A.S., en vue de l'édification d'un palais des congrès et manifestations diverses à Lugano.

Peuvent participer au concours tous les architectes suisses, ainsi que les architectes d'autres nationalités domiciliés en Suisse depuis le 1^{er} janvier 1961 au moins. Les mêmes conditions sont imposées aux collaborateurs éventuels.

Une somme de 45 000 fr. est mise à la disposition du jury pour primer six ou sept projets, et une somme de 10 000 fr. pour des achats éventuels.

Le jury est composé de M^e Ferruccio Pelli, docteur en droit, avocat à Lugano, président ; M^e Brenno Galli, docteur en droit, avocat à Lugano ; M^e Waldo Riva, docteur en droit, avocat à Lugano ; prof. Arthur Lozon, architecte SIA, FAS, à Genève ; M. Sergio Pagnamenta, architecte SIA, FAS, à Lugano ; prof. Jacques Schader, architecte SIA, FAS, à Zurich ; Dr Rudolf Steiger, architecte SIA, FAS, à Zurich.

Délai de remise des projets : le 17 février 1964. Délai pour poser des questions : le 15 septembre 1963.

Les documents peuvent être obtenus auprès de l'Ufficio Tecnico Comunale di Lugano, contre un dépôt de 100 fr.

Village de vacances à Fiesch (VS)

Jugement

Le jury a décerné les prix suivants :

- 1^{er} prix, à MM. Morisod et J. Kiburz, architectes SIA, Sion.
- 2^e prix, à M. P. Sprung, architecte, Naters.
- 3^e prix, à M^e H. Wenger et M. P. Wenger, architectes BSA, SIA, Brigue.
- 4^e prix, à M. P. Schmid, architecte SIA, Sion.
- 5^e prix, à M. H. Besmer, architecte, Brigue.

En outre, il a proposé l'achat des projets présentés par MM. E. Remondino, architecte, Salgesch ; P. Anthamatten, architecte SIA, Viège ; J. Imhof, étudiant technicien, Lax ; F. Grünwald, architecte, Brigue ; A. Meichtry et H. Furrer, architectes, Maisons Alfort, France.

Le jury était composé de MM. Charles Zimmermann, architecte cantonal, Monthey ; M. von Tobel, architecte SIA, directeur des Constructions fédérales, Berne ; A. Gnägi, architecte municipal BSA, SIA, Berne ; P. Lanzrein, architecte BSA, SIA, Thoune ; lieutenant-colonel Heuberger, intendant à l'Arsenal de Sarnen ; lieutenant-colonel Wiesendanger, pharmacien-chef de l'Armée, Berne ; A. Imhasly,

président de la commune de Fiesch. Ont fonctionné comme experts : M. le professeur W. Custer, de l'EPF, Zurich ; M^e Dr Regina Käser, Berne ; M. l'abbé P. Arnold, président du Heimatschutz du Haut-Valais.

Construction d'une église catholique à Berne-Tiefenau

Ouverture

La paroisse catholique-romaine de Berne ouvre un concours pour la construction d'une église avec salle, cure et locaux annexes, au Kastellweg, à Berne-Tiefenau. Ce concours est ouvert aux architectes indépendants établis dans le canton de Berne avant le 1^{er} janvier 1962, ainsi qu'à quatre architectes d'autres cantons.

Le jury dispose d'une somme de 12 000 fr. pour l'octroi de quatre ou cinq prix. Les intéressés peuvent consulter les documents au « Kirchmeieramt », Rainmattstrasse 16, Berne. Ils peuvent se les procurer jusqu'au 30 septembre 1963 moyennant un dépôt de 50 fr. (compte de chèques postaux III 107 15).

Remise des projets : 29 février 1964.

Ecole Normale d'instituteurs à Porrentruy

Jugement

À la suite du concours organisé par la Direction des Travaux publics du canton de Berne, quinze projets ont été remis dans les délais. Le jury s'est réuni le 24 juin 1963 et a décerné les prix suivants :

- 1^{er} prix, 5700 fr., à MM. A. Brahier et R. Portmann, architectes, à Delémont.
- 2^e prix, 5000 fr., à MM. Maggioli et Schaer, architectes, à Saint-Imier.
- 3^e prix, 4300 fr., à M. A. Gerster, architecte SIA, à Laufon.
- 4^e prix, 3700 fr., à M. Hohl-Bachmann, architecte, à Bienne.
- 5^e prix, 3300 fr., à M. R. Lador, architecte, à La Neuveville.
- 6^e prix, 3000 fr., à M. M. Eshmann, architecte UTS, Moutier.

Le jury propose de charger l'auteur du projet classé en premier rang du mandat d'exécution.

Le jury était composé de MM. M. Billeter, architecte à Neuchâtel, président ; H. Huber, directeur des Travaux publics, Berne ; U. Moine, directeur de l'Instruction publique, Berne ; H. Türler, architecte cantonal, Berne ; F. Brugger, architecte à Lausanne ; O. Brechbühl, architecte à Berne ; Ed. Guéniat, directeur de l'Ecole normale à Porrentruy ; M. Petermann, inspecteur des Ecoles, à Bassecourt ; H. Hess, architecte du Service des bâtiments, à Berne.



SCHWEIZER. TECHNISCHE STELLENVERMITTLUNG
SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT
SERVIZIO TECNICO SVIZZERO DI COLLOCAMENTO
SWISS TECHNICAL SERVICE OF EMPLOYMENT

ZURICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Téligr. STSINGENIEUR ZURICH

Emplois vacants

Section industrielle

183. *Dessinateur technique*, pour installations de ventilation et climatisation. Bureau d'ingénieur. Zurich.

185. *Dessinateur en machines*, au courant de la machine-outil et de l'outillage de précision. Genève.

187. *Technicien ou dessinateur qualifié*, pour installations de climatisation et ventilation. Bureau d'ingénieur. Zurich.

189. Jeune *dessinateur en machines*, pour constructions de ski-lifts, téléséries, télésièges, etc. Bureau d'ingénieur. Canton de Zurich.

191. *Chef d'atelier et adjoint du chef de dépôt*, ayant formation technique ou diplôme de maîtrise et si possible pra-

tique dans exploitation de traction. Chemin de fer privé. Canton du Valais.

193. *Technicien en ventilation ou dessinateur* qualifié, pour installations de climatisation. Entreprise à Zurich, avec succursale en Suisse romande.

195. *Dessinateur en machines*, ayant quelque pratique dans la construction de machines automatiques. Bureau technique d'une fabrique. Genève.

197. *Ingénieur ou technicien diplômé* en chauffage et ventilation, pour travaux variés et intéressants. Possibilité d'avancement. Bureau d'ingénieur. Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1962 : 157, 191, 199, 233, 297 ; de 1963 : 13, 129, 149.

Section du bâtiment et du génie civil

344. *Ingénieur civil* expérimenté, pour surveillance de chantiers, comme ingénieur de section d'une autoroute. En outre : *technicien en génie civil*, pour chantier d'autoroute, comme adjoint à l'ingénieur de section. En outre : *dessinateur en génie civil*, pour bureau et éventuellement chantier. Bureau d'ingénieur. Zurich.

346. *Ingénieur civil*, pour problèmes de statique et de mécanique des sols. En outre : *technicien en génie civil*, pour travaux hydrauliques et d'épuration des eaux usées. En outre : *dessinateur en génie civil et en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Zurich.

348. *Technicien en bâtiment ou dessinateur*, pour plans d'exécution et de détail d'un bâtiment industriel. Bureau d'architecture. Zurich.

350. *Technicien-architecte ou dessinateur en bâtiment*, qualifié et expérimenté, pour bureau et éventuellement chantier. Bureau d'architecture. La Chaux-de-Fonds.

352. *Technicien en bâtiment et dessinateur*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

354. *Ingénieur civil et technicien diplômé*, ayant quelque pratique pour travaux hydrauliques et calculs statiques. Bureau d'ingénieur. Nord-ouest de la Suisse.

356. *Ingénieur en génie civil ou technicien et dessinateur*, pour travaux en génie civil général et hydrauliques. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

358. *Ingénieur civil ou technicien*, bon staticien. En outre : *dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Suisse centrale.

360. *Technicien en génie civil*, ayant de bonnes connaissances statiques pour béton armé et acier. En outre : *dessinateur en béton armé*. Bureau d'ingénieur. Environs de Zurich.

362. *Dessinateur en bâtiment*, pour plans d'exécution et détails. Bureau d'architecture. Vaud.

364. *Jeune architecte et technicien en bâtiment*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Zurich.

366. *Jeune architecte*, éventuellement *technicien en bâtiment*. Bureau d'architecture. Saint-Gall.

368. *Technicien en bâtiment ou dessinateur*, éventuellement *architecte*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Argovie.

370. *Technicien en bâtiment ou dessinateur*, pour bureau et chantier. Bureau d'architecture. Argovie.

Sont pourvus les numéros, de 1962 : 124, 148, 532 ; de 1963 : 160, 182.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE
(Voir pages 9 et 10 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT
(Voir page 12 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

**Salon international
de l'Electronique industrielle Bâle (INEL)**
2-7 septembre 1963
Landis & Gyr S. A. Zoug (Suisse)

Le programme d'exposition de Landis & Gyr à l'Inel 63 porte principalement sur les appareils de physique nucléaire et en particulier sur les possibilités d'utilisation industrielle de ces appareils.

Le programme comprend les catégories suivantes :

1. *Eléments de construction* : tubes compteurs Geiger-Muller, chambres d'ionisation, détecteurs à scintillations, blindages en plomb, préamplificateurs, etc.

2. *Appareils pour la protection civile et la protection de personnes exposées aux radiations radio-actives* : détecteurs de rayonnements, appareils de mesure de la dose de rayonnement, appareils de surveillance de l'eau et de l'air.

3. *Appareils de mesure de laboratoire pour sciences et technique* : unité de spectrométrie gamma.

4. *Appareils médicaux* : unités de mesure pour examens de la thyroïde, du foie et des reins, pour diagnostic circulatoire, etc., « in vivo » et « in vitro » ; installation de scinti-scanner avec mémoucléographe.

5. *Installations pour l'industrie* : installations de contrôle de niveau et d'emballage, jauge d'épaisseur, installations de contrôle de densité.

L'utilisation d'appareils de physique nucléaire pour le contrôle de niveau se base sur l'absorption de rayonnements radio-actifs, et est indiquée partout où la matière de remplissage ou les conditions de service exigent une méthode de mesure sans contact avec la matière.

Cette méthode permet de contrôler des silos, l'ensablage de bassins, etc. ; elle peut également être appliquée à des emballages automatiques, pour contrôler jusqu'à 450 paquets à la minute. Elle permet en outre de mesurer le poids par unité de surface ou l'épaisseur à la fabrication des feuilles en matière plastique, simili-cuir, papier, revêtements de sol, revêtements textiles, etc.

Dans le domaine de la commande à distance, Landis & Gyr exposent des appareils de transmission entièrement transistorisés pour la télécommande et le téléréglage ainsi que des convertisseurs de mesure pour la télémétrie. Ces instruments servent principalement dans les installations de production et de distribution d'énergie.

Vu les dimensions des sous-stations actuelles, la mesure directe des grandeurs d'exploitation, telles que courants, tensions et puissances, n'est pas rentable, étant donné les importantes longueurs et sections de conducteurs que cette mesure directe nécessiterait. Au contraire, la méthode de mesure indirecte utilisant des convertisseurs de mesure permet la transmission, sur des câbles de signalisation, des valeurs mesurées. Grâce à l'emploi des appareillages de transmission Landis & Gyr, il est possible de transmettre les valeurs mesurées par tous les genres de liaison techniquement réalisables, comme, par exemple, lignes téléphoniques, liaisons haute fréquence sur lignes à haute tension, liaisons ondes courtes à faisceaux dirigés, etc.

Isolation GRISOMOUSSE des bâtiments

(Voir photographie page couverture)

Ce nouveau procédé d'isolation par injection permet de résoudre de manière rationnelle les problèmes que pose à l'heure actuelle l'indispensable isolation thermique et phonique. Effectivement, ces problèmes qui jusqu'à ce jour étaient multiples et souvent insolubles, sont rapidement résolus par ce procédé. Du fait que cette mousse est injectée sous une pression d'environ 4 atm, on peut être certain que tous les plus petits interstices sont remplis et, étant moulée sur place, elle forme une isolation sur mesure, s'agrippant à chaque aspérité des murs et ne pouvant ainsi subir aucun tassement. Ce produit répond à toutes les exigences, telles que suppression des pertes et dégâts lors du transport, exécution rapide, poids unitaire ultra-léger (8 à 10 kg/m³) ; en outre, il résiste à la chaleur jusqu'à 120°C, n'est pas attaqué par l'eau, les acides, les huiles, la benzine, le benzol, les moisissures et les bactéries, il est chimiquement neutre et surtout il ne brûle pas.

Cette mousse de résine synthétique a un coefficient de conductibilité thermique de 0,028 kcal/mh°C à la température de 20°C, selon attestations du LFEM des 31.7.57 et 12.3.58.

Quelques exemples d'application : isolation des façades, séparations entre appartements, salles de bains, cuisines, cages d'ascenseurs, gaines pour eau chaude et froide, entourage de fenêtres, façades d'aluminium, toitures, etc. A l'heure actuelle, c'est le seul moyen d'assécher à peu de frais une paroi présentant de la condensation.

Représentant exclusif pour la Suisse romande :
SALVA S.A., Lausanne, avenue des Alpes 1.
Tél. (021) 23 12 87.